

« La coopération décentralisée face à l'insécurité alimentaire au Sahel : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad »

Réunion du jeudi 19 janvier 2012 à Cités Unies France

Compte-rendu (Version corrigée du 19 mars 2012)

Annexes (jointes à ce compte-rendu ou disponibles sur demande) :

- Présentations des intervenants
 - M. Mathias Lange, MAEE/pôle Sécurité alimentaire
 - Mme Andrée Pasternak, MAEE/Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT)
- Liste des documents constitutifs du dossier des participants
- Liste des participants
- Liste des excusés (non exhaustive)

À retenir :

- 27 janvier, réunion du groupe-pays Burkina Faso
- 7 février, réunion du groupe-pays Niger
- du 12 au 17 mars, 6^{ème} Forum mondial de l'eau intitulé « Forum des solutions »
- 22 mars, réunion du groupe-pays Mali
- 20-22 juin 2012, Sommet de la Terre « Rio +20 »
- 2 et 3 juillet, 3^e édition du « Forum pour la coopération internationale des collectivités », Palais des Congrès, Paris

L'équipe du pôle Afrique de Cités Unies France remercie toutes les personnes présentes ou non, qui ont contribué à la préparation de cette réunion, par l'apport de nombreux documents et éléments d'analyse.

« La coopération décentralisée face à l'insécurité alimentaire au Sahel : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad »

Introduction, par Charles Josselin, représentant le président de Cités Unies France, Michel Delebarre

Charles Josselin, représentant spécial du président de Cités Unies France (ci-après CUF) a ouvert et animé la séance, aux côtés de l'équipe du pôle Afrique subsaharienne et Madagascar : Astrid Frey, Constance Koukouï, Sarah de Rekeneire.

Il a remercié tous les partenaires présents, parmi lesquels le ministère français des Affaires étrangères et européennes (ci-après le MAEE), les représentants des ambassades de Mauritanie et du Mali, les collectivités, comités de jumelage, ONG et associations de migrants.

Constance Koukouï a ensuite rappelé le contexte qui avait motivé l'organisation de la rencontre, et présenté l'ordre du jour

Nicolas Wit, directeur général adjoint à CUF est revenu sur le fonds d'urgence mis en place par les collectivités françaises en coopération avec les collectivités nigériennes lors des précédentes crises, en 2005 et 2010 ; ces montages ont nécessité l'appui permanent et l'implication constante des partenaires locaux autant que nationaux au Niger comme en France, pour convenir des actions et de leurs affectations. Il a souhaité que la réflexion et l'action autour de la thématique sécurité alimentaire, au sein de CUF initiées en 2008 avec les émeutes de la faim¹, s'inscrivent dans la durée. Cette réunion en est une nouvelle étape.

M. Lange du pôle Sécurité alimentaire du MAEE présente ensuite l'état de l'insécurité alimentaire au Sahel.

1. État des lieux de l'insécurité alimentaire au Sahel, Matthias Lange, pôle Sécurité alimentaire / MAEE

❑ Situation alimentaire globale au Sahel, début janvier 2012

Plusieurs risques affectent le secteur agropastoral au Burkina Faso (Centre Nord et Est), au Mali (région de Kayes, Koulikoro et Mopti), en Mauritanie, au Sénégal, Niger (les régions de Niamey, Tillabéri et sud de Zinder), Tchad (Logone et Tandjilé), en plus de la baisse importante, quoique disparate, de la production agricole céréalière.

M. Lange a brossé la situation de l'Afrique de l'Ouest en rappelant les causes de cette crise :

- Baisse de la production céréalière (8% pour l'Afrique de l'Ouest et 25% pour les pays sahéliens) ;
- Faible disponibilité en eau pour les cultures de contre-saison ;
- Diminution de la production halieutique ;
- Déficit fourrager et transhumance précoce ;

¹ *Coopération décentralisée et alimentation en Afrique*, collection « Référence », CFSI-CUF, mars 2010.

- Flambée des prix des denrées alimentaires ;
- Baisse des transferts monétaires, dus au retour des migrants de Côte d'Ivoire et de Libye ;
- Population pastorale gravement touchée en 2010 et 2011 d'autant plus fragilisée pour supporter une nouvelle crise ;
- Baisse des cultures de rente (arachide, niébé) ;
- Faible disponibilité alimentaire.

▣ Incidences sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle

La crise alimentaire actuelle touche une population déjà fragilisée par les crises de 2005, 2009 et 2010. Elle s'inscrit également dans une crise économique globale, qui concerne toute la communauté internationale.

La crise de 2012 est considérée comme d'une ampleur et d'une gravité équivalentes à celle de 2010, alors accentuée par un contexte nutritionnel affaibli et instable depuis 2005.

En outre, c'est la première fois qu'on recense une troisième crise alimentaire en 10 ans alors que la fréquence était auparavant d'une décennie.

Les zones affectées subissent une perte des revenus issus des remises (transferts de fonds) auparavant assurés par les migrants, en particulier ceux qui travaillaient en Libye et en Côte d'Ivoire. Or 20 à 30% de l'argent à disposition des ménages les plus pauvres, en particulier consacré à l'alimentation, proviennent habituellement des migrants. Cette diminution des remises a accentué l'impact de la crise sur les ménages.

Selon la DG ECHO²,

- Plus de 6,5 millions de personnes seraient ainsi à risque (1,4 million au Burkina Faso; 1,2 au Mali ; 0,85 en Mauritanie ; 1,6 million au Niger et 1,4 au Tchad).

- Entre 600.000 et 1 million d'enfants affectés par la malnutrition aigüe sévère (300 à 400.000 en année « normale »)

Le Niger et le Tchad sont lourdement touchés, en particulier le Tchad où les stocks de nourriture sont largement insuffisants) ; au Niger, la moitié des villages sont ou seront affectés.

▣ Alertes et mobilisations

Si les systèmes d'alerte ont bien fonctionné en 2011, les capacités de réponses restent inégales, tant au plan de la couverture géographique, de la disponibilité des denrées, et des circuits d'approvisionnement.

Au Tchad, le niveau de réponse du gouvernement semble beaucoup plus faible qu'en Mauritanie ou au Niger, où les gouvernements s'investissent depuis le début, avec des plans d'actions adaptés, en fonction de leurs ressources propres.

² Nouveaux chiffres, Nations Unies, 10 février 2012 : 10 millions de personnes seraient en insécurité alimentaire avec 5,4 millions au Niger. Plus d'un million d'enfants sont affectés par une malnutrition aigüe sévère.

La mobilisation de la communauté internationale est effective, mais insuffisante à ce stade.

La France a répondu positivement à la crise alimentaire au Sahel en allouant un financement de 10 millions d'euros au Programme Alimentaire Mondial (PAM); par anticipation le 9 décembre 2011 (1,4 million au Burkina Faso, 1,4 au Mali, 1,4 en Mauritanie, 3 au Niger et 2,8 au Tchad).

En dehors de l'aide française, la Commission européenne a répondu de façon significative, avec un financement d'urgence de 10 millions d'euros qui viennent s'ajouter à ses opérations régulières dans la région (45 millions d'euros annuels).

❑ **Stratégies de réponses**

En guise de réponse, les éléments disponibles font apparaître la nécessité d'actions préventives rapides et efficaces - renforcement des moyens de subsistance, adaptation de la réponse aux populations et à la période, coordination des efforts, implication des populations, actions en amont sur les conséquences et les causes de la crise.

Pour cela, plusieurs axes d'intervention sont ou devraient être identifiés :

- un appui aux éleveurs : aliments pour bétail, appui vétérinaire, réhabilitation des points d'eau, déstockage des animaux ;
- une assistance aux populations vulnérables par des transferts monétaires et des distributions alimentaires
- une anticipation et un renforcement de la lutte contre la malnutrition
- une reconstitution des stocks nationaux et villageois.

2. Aperçu des démarches initiées en amont et/ou depuis les alertes

2.1. Ambassades des pays concernés

❑ **Ambassade du Mali**

Le représentant de l'Ambassade du Mali, M. Gaoussou Diarra, apporte des précisions sur les actions entreprises par le gouvernement, en particulier dans les zones les plus menacées (au nord du Mali, par exemple).

Ces actions concernent :

- Des mesures de prévention ;
- Une campagne de distribution de vivres, lancée officiellement par le Président de la République du Mali, Amadou Toumani Touré le 18 janvier 2012.

De plus, cette année constitue une année électorale et nécessite donc une vigilance particulière quant à la stabilité politique. Actuellement, il existerait dans chaque village, commune ou région, des banques de céréales gérées par des comités de gestion à travers le PAM Mali.

❑ **Ambassade de Mauritanie**

M. Mamadou Ba de l'Ambassade de Mauritanie, remercie CUF pour son accompagnement des collectivités françaises et étrangères.

M. Ba insiste sur la nécessaire poursuite des partenariats de coopération entre collectivités françaises et mauritaniennes.

Par ailleurs, il souligne que la Mauritanie dispose de vivres, des ONG très mobilisées sur les questions d'urgence et de développement. Face à cette crise alimentaire, il y a bien eu une distribution de fourrage et un appui pastoral de la part des ONG humanitaires et de développement. Mais la vulnérabilité alimentaire persiste, en milieu urbain.

M. Ba précise que les réponses à la crise sont nécessairement distinctes, selon les pays.

2.2. Associations représentatives ou d'appui aux migrants

□ CBMF (Conseil de Base des Maliens de France), *Gahourou Doucouré*

Les migrants maliens se sont fortement mobilisés pour lutter contre l'insécurité alimentaire au Mali.

Une présentation de l'évaluation provisoire de la situation alimentaire au Mali (campagne agricole 2011-2012) a été faite. À l'issue de cette évaluation, plusieurs recommandations ont été mises en place par le gouvernement, parmi lesquelles :

- Procéder à une distribution gratuite de 45.886 tonnes de céréales dans les 104 communes classées en difficulté alimentaire à partir de décembre 2011 ;
- Procéder à des opérations de vente de céréales à prix modéré de 70.512 tonnes à raison de 15 000 FCFA ;
- Procéder à des offres publiques de vente de céréales pendant la période de soudure (juillet, août) ;
- Poursuivre les ventes d'intervention dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal et le Nord de Kayes.

Un accent a été mis sur la coordination des programmes d'actions sur le terrain.

Dans la région de Kayes, les migrants ont eux aussi acheté du fourrage. Les migrants souhaitent aujourd'hui trouver des solutions sur le long terme, avec l'État, pour ne pas assumer, seuls, les conséquences de l'insécurité alimentaire (déficit alimentaire 6 mois/an) et éviter l'état d'urgence permanent.

□ Le RAME (Réseau des Associations Mauritaniennes en Europe)

Les représentants du RAME (M. Kamara, Bakary et Sow Mamadou) souhaitent que les collectivités françaises engagées en coopération avec les collectivités mauritaniennes, soient plus engagées dans la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Le RAME s'inquiète de ne pouvoir faire face aux demandes croissantes des familles : les demandes pour couvrir les besoins alimentaires ont doublé de la part de leurs familles... quid de ceux qui n'ont pas de « migrants à l'extérieur » ?

2.3. ONG présentes au Sahel

□ Afrique Verte, *Caroline Bah*

Afrique Verte est une association de développement qui travaille sur la filière céréalière, au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

Face à cette nouvelle crise alimentaire, au Mali, Afrique verte essaie de transférer les stocks des zones de récoltes (un excédent de 500.000 tonnes) vers les zones déficitaires. Au Burkina Faso, la récolte semble équilibrée. Au Niger, la situation est catastrophique et équivalente à celle de 2005 : appauvrissement des personnes, récolte nulle dans certaines zones. Le déficit actuel est de 450.000 tonnes.

100.000 tonnes de vivres prévues par l'Etat et d'autres institutions vont être bientôt apportées aux populations les plus touchées.

Afrique Verte entreprend ou prévoit d'entreprendre les actions suivantes :

- Stock d'atténuation géré par les organisations paysannes, les élus locaux, etc.
- L'argent récupéré des stocks vendus par les comités mixtes aux populations permet le rachat d'autres stocks ;
- En ce qui concerne les bourses céréalières, 50.000 tonnes de vivres ont été contractualisées et le Niger vient d'acheter 40 000 tonnes ;
- Mais il existe actuellement un problème de sécurité à la frontière du Burkina Faso et de la Guinée ;
- Coopération avec l'association Misola ;
- Préparation de la campagne prévue pour mi- juin.

❑ **Médecins Sans Frontières (MSF)**, *Nathalie Ernoult*

MSF est davantage une Organisation Non Gouvernementale humanitaire qui répond aux carences dans les situations d'urgence. Face à cette crise, MSF prend en charge les enfants dénutris ; le coût de traitement pour sauver un enfant est de 100 euros pour trois semaines³.

- Au Niger, MSF identifie les enfants menacés dans les villages et les ramène dans les centres de santé pour traitement. L'ONG a mis en place ces centres de traitement depuis 3 ans maintenant. Le nombre d'enfants traités est en augmentation constante. La normalité devient l'état de crise (300.000 enfants traités en 2011). Il s'agit d'une lutte pour l'accès aux produits efficaces adaptés aux enfants afin de faire baisser le taux de mortalité des enfants.
- Au Mali et au Tchad, MSF fprocède actuellement à une évaluation de la situation, en vue d'un dispositif adapté.

❑ **GRDR**, *Yvan Le Coq*

Constat :

Dans la région de Gorgol en Mauritanie, l'économie est essentiellement basée sur l'élevage et non l'agriculture. Dans l'ensemble, il y a une crise de production fourragère, une décapitalisation dans le domaine de l'hydraulique agropastorale et une vulnérabilité alimentaire en milieu urbain.

Actions : Distribution de fourrage et appui pastoral.

Le GRDR, tout comme le GRET, ont chacun déposé en consortium pour financement auprès du fonds d'urgence français, respectivement pour la résilience des populations rurales vulnérables à la crise alimentaire et pour l'atténuation des effets de la crise sur l'état nutritionnel et la santé des populations de trois régions vulnérables.

❑ **BAMISA (Bouillie Amylasée Mil Soja Arachide)**, *François Laurent*

L'objectif de cette association est de donner aux populations, particulièrement aux ménages, une réelle indépendance pour nourrir leurs enfants, par la fourniture de farines protéino-énergétiques et une modification des habitudes de préparation.

³ Ce chiffre semble nettement sous-évalué pour certains participants.

Cette ONG préconise davantage de produits de prévention, en améliorant et en épaississant les bouillies données aux enfants.

M. François Laurent propose de faire connaître aux participants les capacités locales de réponses en matière d'alimentation infantile, capacités limitées quantitativement mais qui, qualitativement, sont novatrices et utilisables par tous.

- ❑ **MISOLA** (farine composée de **Mil**, **Soja** et **Arachide**), *Martine Frasnetti* (*excusée*)

MISOLA est une unité de production qui fabrique de la farine à base de produits locaux selon un protocole défini avec addition de Compléments Minéralo-Vitaminiques recommandés par l'OMS. Elles sont capables de fournir de grandes quantités de farine hyperprotéinée très rapidement dans les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Mali et Niger.

2.4. Collectivités françaises présentes⁴

- ❑ **Conflans Sainte Honorine**, *Michel Faure*

En coopération avec Tessaoua au Niger, cette commune agit depuis plusieurs années pour augmenter la production, construire des banques de céréales, exploiter les marchés. Avant la période de soudure en 2011, les Nigériens viennent acheter des denrées alimentaires pour les stocker. Par la suite, ils les revendent à un prix très élevé au Niger. Que peut faire l'autorité politique nigérienne pour lutter contre cette pratique ?

- ❑ **Conseil régional de Picardie**, *Michèle Cabu*

Cette Région est en coopération avec le Niger (Konni et Madaoua). La vice-présidente considère que la première chose à faire, c'est de donner la parole à la population nigérienne. Selon elle, la coopération décentralisée n'a pas vocation à faire de l'aide humanitaire mais à prévenir les crises, par exemple par des actions de lutte contre la désertification ou encore par de l'appui institutionnel.

- ❑ **Conseil général d'Ille et Vilaine**, *Sylvain Segal*

En partenariat avec l'assemblée régionale de Mopti (Mali), le Conseil général a été sollicité pour abonder un fonds régional pour la distribution de vivres. Jusqu'ici, le département a apporté en appui aux cultures de contre-saisons, aux périmètres irrigués et à l'achat de fourrage.

- ❑ **Commune de Clamart**, *Françoise Morgère*

A Kidal (Mali), collectivité partenaire de Clamart, il n'y pas eu d'alerte sur un problème sérieux de crise alimentaire, donc pas d'action en terme d'urgence.

- ❑ **Comité de jumelage Saint Jean de Maurienne**, *Jean-Didier Vermenot*

Lors des crises précédentes, le comté de jumelage en coopération avec Kidal a acheté du fourrage pour 12.000 Euros et a investi dans des infrastructures de stockage. Aujourd'hui les problèmes de sécurité entraînent des difficultés pour se déplacer - ainsi

⁴ **Nous précisons que beaucoup de collectivités sont intervenues. Merci à celles qui ne figurent pas dans ce compte-rendu de nous le signaler. En annexe : fichier récapitulatif des actions des collectivités ayant répondu avant la réunion, au questionnaire.**

une ONG internationale active sur le maraîchage est partie. Une expérience sur la spiruline n'a rien donné.

❑ Noisy-le-Sec, *Jean-Claude Roger*

La collectivité partenaire est la commune de Djéol en Mauritanie. Le déficit hydrique constaté entraîne des difficultés de sécurité alimentaire. Un plan de développement local, piloté par le GRDR, prévoit des actions portant sur l'élevage, les routes de la transhumance ou encore le développement du petit élevage (basse-cour).

Pour monter des actions en situation d'urgence, il est suggéré de travailler entre Noisy-le-Sec et Montreuil (parties prenantes de la même intercommunalité) ; à Djéol dans le Gorgol (Mauritanie), la Croix-Rouge espagnole est déjà présente pour des actions de lutte contre la malnutrition.

❑ Châtelleraut, *Jacques Raynaud (excusé)*

La collectivité partenaire est la région de Kaya au Burkina Faso.

Actions : évaluer la pertinence d'une intervention communale à Kaya et à Châtelleraut et le financement de stocks stratégiques mis en place par les autorités locales à Kaya pour garantir des prix sociaux ou faciliter les dons aux plus démunis. Un appui à la levée de fonds auprès du public a été également réalisé.

Montant : Garantie municipale 4.000 €. Avance de trésorerie immédiate par l'association Châtelleraut Kaya.

Destinataires : La zone d'intervention est la commune de Kaya située dans la région centre-nord du Burkina Faso. Les populations prioritaires sont les femmes enceintes, les nourrissons, les personnes isolées et les indigents.

2.5. Principes et modalités d'accompagnement à moyen terme proposés par la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT/MAEE), *Andrée Pasternak*

❑ La sécurité alimentaire : un enjeu, un défi

La sécurité alimentaire constitue une priorité dans la politique de coopération du MAEE avec le partenariat mondial, le G8 et le G20 agricole. Il s'agit d'un enjeu qui se joue sur plusieurs échelles, au niveau international, national et local et qui invite ainsi à tisser des passerelles entre ces différentes échelles.

❑ Les collectivités territoriales et la sécurité alimentaire

Face aux crises alimentaires, l'engagement des collectivités françaises se confirme et se renforce ; y compris pour jouer un rôle dans le partenariat mondial sur cette question (NB : Géraldine Tardivel, ancienne assistante technique auprès du ministère de la Décentralisation au Sénégal, est aujourd'hui assistante technique auprès de la FAO à Rome).

Une plus-value de la coopération décentralisée réside dans la connaissance du territoire (atouts, contraintes), dans la capacité à mobiliser les compétences et savoirs des acteurs

locaux ainsi que l'ancrage territorial de politiques sectorielles. Elle se décline sur tous les thèmes de la sécurité alimentaire à savoir la disponibilité, l'accessibilité, la qualité nutritionnelle et la gestion de crise.

Madame Pasternak encourage les prises de contacts avec les Missions économiques auprès des Ambassades de France, capables de renseigner sur les priorités nationales et d'établir des contacts (par exemple avec les ministères de l'Agriculture).

□ Principes et modalités d'accompagnement de la DAECT

L'une des modalités d'accompagnement de la DAECT est le lancement des appels à projets. Ces projets s'inscrivent dans la politique nationale et permettent :

- de promouvoir une agriculture de proximité ;
- de développer et valoriser des filières de production (vivrière) ;
- d'améliorer et structurer les circuits de transformation, de commercialisation et de distribution.

Sur l'appel à projets 2010-2012, les projets retenus en matière d'agriculture se montent à 24 millions d'euros.

Ces projets nécessitent une complémentarité des actions menées dans les pays par les autres acteurs de la coopération française dans ce domaine (AFD, ONG, Collectivités...) car le risque qu'une collectivité intervienne seule, est qu'elle ne touchera qu'une minime partie de la tâche.

Un nouveau programme est actuellement mis en place pour permettre d'apporter une réponse à des demandes ponctuelles, de développer de nouvelles géographies de partenaires à l'étranger (Etat, collectivités, etc.). Il s'agit du PACT2. Il vise à mobiliser de manière ponctuelle l'expertise des collectivités françaises en dehors de leurs partenariats de coopération décentralisée.

3. Questionnements des acteurs de la coopération décentralisée, réponses possibles à l'urgence et approches structurantes

CUF a élaboré un questionnaire adressé, avant la réunion, à toutes les collectivités membres, associations et partenaires de CUF en coopération décentralisée avec le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Voici ci-dessous le récapitulatif des réponses obtenues.

Ces dernières ont porté sur les attentes, questionnements, suggestions et actions réalisées et/ou prévues.

□ Attentes

➤ Informations (aussi bien dans la globalité que pour chaque pays) sur :

- La crise alimentaire au Sahel et son ampleur ; les sources d'information permettant une identification fine des zones concernées ;
- Les multiples facteurs de la crise alimentaire au Sahel ;
- L'impact de cette crise sur les élections de cette année ;

- Les démarches mises en place (programmes ou actions déjà réalisés ou en cours) par les acteurs ou non de la coopération décentralisée pour affronter l'actuelle crise alimentaire au Sahel.

Faire connaître aux participants les capacités locales de réponses en matière d'alimentation infantile, capacités limitées quantitativement mais qui, qualitativement, sont novatrices et utilisables par tous.

❑ Questionnements

- Nécessité de mettre en place des aides d'urgence.
- Intervention possible de manière groupée et le plus en amont possible pour atténuer les effets de cette crise.
- Possibilité de mise en place par les collectivités, de lignes de crédit d'investissement et non de fonctionnement pour le financement des opérations liées à la sécurité alimentaire.
- Les enfants risquent d'être les premières victimes de cette crise. Des mesures propres ont-elles été envisagées pour eux ? Comment et par qui ?
- La fréquence de plus en plus rapprochée des sécheresses et irrégularités des pluies pose la question du réchauffement climatique et de la responsabilité du Nord et des nouveaux pays émergents....

❑ Suggestions

- S'appuyer sur les opérateurs capables de cibler l'appui le plus pertinent possible à l'échelle des coopérations décentralisées.

❑ Actions réalisées et/ou prévues

- Fournitures et facilitation de la production de vivres, projets d'irrigation et d'amélioration de la production locale.

Conclusions et perspectives

Un appel est lancé aux collectivités territoriales engagées en coopération décentralisée avec les pays actuellement touchés, de s'intéresser aux programmes nationaux de « développement agricole ».

Étant donné que la sécheresse des années 70 a été le fait déclencheur de bon nombre de coopérations décentralisées, il convient de convaincre les collectivités de réfléchir sur les actions d'urgence, qu'autorise aujourd'hui la Loi Thiollière. Ces interventions doivent se faire en complémentarité avec les Etats et les autres acteurs présents sur les territoires (en particulier les ONG). À chaque collectivité d'intervenir avec son (ses) partenaire (s).

Il est encore temps d'agir. À l'issue de la réunion, il n'est pas décidé d'ouvrir un fonds d'urgence. Les prochaines réunions de groupe-pays seront autant d'occasions de revenir plus en détail, pays par pays, sur la situation et les actions envisageables. Les collectivités intervenant sur un même territoire sont invitées à se rencontrer et coordonner leurs actions.

Prochaines réunions des groupes-pays de Cités Unies France

- 27 janvier, réunion du groupe-pays Burkina Faso
- 7 février, réunion du groupe-pays Niger
- 20 mars : réunion de la cellule du groupe-pays Mauritanie
- 22 mars, réunion du groupe-pays Mali

Informations complémentaires

Sur les groupes-pays concernés :

Contacts :

- Astrid Frey (**Mauritanie**, Tchad⁵)
- Constance Koukoui (**Burkina Faso, Mali**)
- Sarah de Rekeneire (**Niger**)

Sur les aspects sécuritaires :

Contacts : Sarah de Rekeneire, Constance Koukoui, Astrid Frey

Compte-rendu rédigé par Esther Amouzou et Mohamed Lo

⁵ NB : Il n'existe pas de groupe-pays pour le Tchad

ANNEXES

- ❑ Situation alimentaire et nutritionnelle dans les pays sahéliens début janvier 2012, M. Lange MAEE /Pôle sécurité alimentaire
- ❑ Principes et modalités d'accompagnement à moyen terme proposés par la DAECT/MAEE, Andrée Pasternak
- ❑ Sommaire des documents disponibles à Cités Unies France⁶

❑ Liste des participants (merci de nous signaler toute erreur ou omission)

1. ALBERT Mara, Vice Présidente, ASSOCIATION BINKAD
2. ALLAIS David, Conseiller municipal, GENTILLY
3. ALLIOUX Daniel, Conseiller délégué aux relations internationales, SYNDICAT D'AGGLOMERATION NOUVELLE DE SENART VILLE NOUVELLE
4. AMOUZOU Esther, Stagiaire, CITES UNIES FRANCE
5. BA Mamadou, Conseiller, AMBASSADE DE MAURITANIE EN FRANCE
6. BAH Caroline, AFRIQUE VERTE INTERNATIONAL
7. BONVARLET Noémie, Chargée de mission, CONSEIL GENERAL DES HAUTS DE SEINE
8. BOURGIS Jérôme, Responsable des relations internationales, SYNDICAT D'AGGLOMERATION NOUVELLE DE SENART VILLE NOUVELLE
9. BUSSERY André, Président de l'association, JUVISY SUR ORGE
10. CAHU Michèle Vice-présidente, déléguée à la coopération internationale Décentralisée, CONSEIL REGIONAL DE PICARDIE
11. COSTANTINI Marie-France, Adjointe aux relations internationales, SAINT JEAN DE BOISEAU
12. COSTES Tamara, Chargée de mission aux relations internationales, SAVIGNY LE TEMPLE
13. DARBELET Yasmina, Chargé de mission, CONSEIL REGIONAL DE PICARDIE
14. DE LA PORTE Hélène, Chargée de mission, EAU VIVE BASSE-NORMANDIE
15. DE REKENEIRE Sarah, Chargée de mission, CITES UNIES FRANCE
16. DELACROIX Marie-Christine, Collaboratrice, CONSEIL GENERAL DU VAL DE MARNE
17. DELCROS Heike, Coordinatrice des jumelages, JUVISY SUR ORGE
18. DERMAUT Julie, Chargée de mission, ASSOCIATION ESSONNE SAHEL
19. DESCHAMPS Jean-Marc, Chargée de coopération décentralisée, BAGNEUX
20. DESCOURTIS Henri, Trésorier, VERT SAINT DENIS
21. DIARRAH Gaoussou, Conseiller économique, AMBASSADE DU MALI EN FRANCE
22. DIAWARA Issa, Vice Président, DOURDAN
23. DOUCOURE Gaharo, Président, CONSEIL DE BASE DES MALIENS DE FRANCE
24. DUFLY Odile, Chargée de mission, CONSEIL REGIONAL NORD PAS DE CALAIS
25. ERNOULT Nathalie, Conseillère, MEDECINS SANS FRONTIERES
26. FAURE Michel, Conseiller délégué aux relations internationales, CONFLANS SAINTE HONORINE
27. FOUQUET Julie, Présidente, ASSOCIATION SOLIDARITÉ ENFANTS DÉFAVORISÉS
28. FREY Astrid, Chargée de mission, CITES UNIES France
29. FRIMBAULT Louis, Vice-président, MAROLLES EN HUREPOIX
30. GAGET Jean-Luc, Président de l'association, ASSOCIATION ESSONNE SAHEL
31. GASC Fanny, Chargée de mission, SAINT BRIEUC
32. GORCE Michel, Secrétaire, DOURDAN
33. GOUET-YEM Denis, Chargé de mission aux relations internationales, LIEUSAIN
34. GRANIER Serge, Président de l'association, ANDRESY
35. GUENZI Maurice, Trésorier de Comité de Jumelage, IVRY SUR SEINE

⁶ Tous les documents figurant sur le sommaire sont disponibles sur demande.

36. HAUSS Alex, CESSON SEVIGNE
37. HUGON Annick, Présidente, ASSOCIATION BINKAD
38. HURE Arnaud, Chargé de mission, CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE
39. JAKUBOWSKI Henriette, Adjointe au maire, DIVION
40. JOSSELIN Charles, Représentant spécial du Président, CITES UNIES FRANCE
41. KAMARA Bakary, Président, RESEAU DES ASSOCIATIONS MAURITANIENNES EN EUROPE (RAME)
42. KOUKOUI Constance, Chargée de mission, CITES UNIES FRANCE
43. LAHAYE Michel, EUROPE ECHANGES
44. LAMOTTE Geneviève, Conseillère déléguée aux relations internationales, EPERNAY
45. LANGE Matthias, Rédacteur, MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES
46. LANOTTE Angélique, Responsable développement urbain, CACHAN
47. LAURENT François, Président, BAMISA
48. LE COMTE Patrick, Président, RONCQ
49. LE COQ Yvan, Chargé de programme, GRDR
50. LELOUARD FOUQUER Denise, Trésorière, TORA COEUR DE CAUX
51. LO Mohamed, Stagiaire, CITES UNIES FRANCE
52. MAINA Adam, Chargé de mission, AMBASSADE DU NIGER EN FRANCE
53. MAMDY Françoise, Présidente du Comité de jumelage, BRAINE
54. MANESSE Christiane, Présidente du Comité de jumelage, BURES SUR YVETTE
55. MARCHAND Françoise, Adjointe aux relations internationales, chargée du jumelage, LAVAL
56. MARTINEZ Max, Président d'honneur, EUROPE INTER ECHANGES
57. MILHAVET Aurélie, Chargée de mission aux relations internationales, CONSEIL REGIONAL DU CENTRE
58. MORGERE Françoise, Adjointe au maire, CLAMART
59. MOUSSIE Lucile, ARLES
60. ORMSBY Eugénie, Responsable de jumelage-coopération, ANGOULEME
61. PASSERAT Laurent, Trésorier, DOURDAN
62. PASTERNAK Andrée, Chargée de mission, MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES
63. PERRIER Anne, Chef de service, CLAMART
64. PERRIER Jean-Michel, Président, ASSOCIATION ZINADO 2000
65. PIQUE Claudie, Présidente du Comité de jumelage, CHILLY MAZARIN
66. POIMBOEUF Joëlle, Présidente, TORA COEUR DE CAUX
67. RATZEL-TOGO Christine, Adjointe aux relations internationales, AUBERVILLIERS
68. ROGER Jean-Claude, Secrétaire du Comité de jumelage, NOISY LE SEC
69. ROY Marie Hélène, Secrétaire, ASS. JUMELAGE GRON/GORY
70. ROZIER Jean-Jacques, Conseiller général, CONSEIL GENERAL DE L'ALLIER
71. RUCHE Jean-Michel, Président du Comité de jumelage, LAVAL
72. SADEQ Lana, Chargée de mission, BAGNOLET
73. SEGAL Sylvain, Chargé de mission, CONSEIL GENERAL D'ILLE ET VILAINE
74. SOW Mamadou, Vice-président, RESEAU DES ASSOCIATIONS MAURITANIENNES EN EUROPE (RAME)
75. TAMAIN Lorène, Chargée de Projet, ACTED
76. TARRIT Fabrice, Chargé de projet, MONTREUIL
77. THIBAUT Brigitte, Secrétaire du Comité de jumelage, RONCQ
78. TILLAUX Françoise, EUROPE INTER ECHANGES
79. TRYSTRAM Karine, Chef de service relations internationales, CONSEIL GENERAL DU VAL DE MARNE
80. VERMENOT Jean-Didier, Président du Comité de jumelage, SAINT JEAN DE MAURIENNE
81. WIT Nicolas, Directeur général adjoint, CITES UNIES FRANCE

❑ Liste des excusés (merci de nous signaler toute erreur ou omission)

1. BENAUD Eric, Coordinateur des jumelages, ALENCON

2. BERANGER-FENOUILLET Pierre, Conseillère déléguée aux relations internationales, CHAMBERY
3. BEUNARD Agathe, Chargée de mission, HORIZONS SOLIDAIRES
4. BOY-MARCOTTE Jean-Louis, Président de l'association, ORSAY
5. CHAUVEAU Guy-Michel, Président du Groupe pays, CITES UNIES FRANCE
6. COLLARD Gilles
7. DELETANG Michèle, Chargée des relations internationales, REIMS
8. DENIS Agnès, Adjointe aux relations internationales, FOUGERES
9. DESMULES Olivier, Chargé de mission, CONSEIL GENERAL DU RHONE
10. FORVEILLE Lucienne, Maire adjoint déléguée aux Relations Internationales et jumelages, MAIRIE D'ALENCON
11. FRASNETTI Martine, ASSOCIATION MISOLA
12. LAJARGE Corinne, Chargée de mission, RESACOOOP
13. LEBRETON Claudy, Président du Conseil général, CONSEIL GENERAL DES COTES D'ARMOR
14. LEDOUX Hubert, Membre, RONCQ
15. LONCLE François, Président du Groupe d'amitié, GROUPE D'AMITIE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
16. OLLIVIER Chantal, Secrétaire du comité de jumelage, LA GACILLY
17. PADOVANI Fabienne, Conseillère déléguée aux relations internationales, CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE ATLANTIQUE
18. SANON Pierre Hassan, Attaché de coopération, AMBASSADE DE FRANCE AU BURKINA-FASO
19. SAUREL Marion, Attachée de coopération, AMBASSADE DE FRANCE AU NIGER
20. SERRES-COUSINE Claude, Maire, SALIES DE BEARN
21. TAVERNIER Marie-Odile, Présidente, HORIZONS SOLIDAIRES
22. YVERGNIAUX Alain, Conseiller du président, CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE